



DELIBÉRATIONS N°26

CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 MARS 2022

DEL 2022.03.30/26

Thème :

**ZAC DES QUARTIERS
DU 15/9**

Objet :

**Demande de
financement –
Région SUD Provence
Alpes Côte d'Azur**

Convocation :

Date : 23/03/2022

Affichage : 23/03/2022

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Le **mercredi 30 mars 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Émilie DESMOULINS donnant pouvoir à Stéphane SIMOND
Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Natalia SERTOUR donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Élisa FAURE, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, Renaud PONS, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Natalia SERTOUR

Absent :

Solange MICHEL

Secrétaire de séance : Yoann LAGIER

AR Prefecture

005-210500237-20220330-2022_03_26-DE

Reçu le 07/04/2022

Publié le 07/04/2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération n°21-381 du 23 juillet 2021 par laquelle le conseil régional SUD Provence Alpes Côte d'Azur décide de la dissolution au 1^{er} janvier 2022 de la Société Publique Locale AREA PACA ;
- VU** la délibération n°21-641 du 17 décembre 2021 par laquelle le conseil régional SUD Provence Alpes Côte d'Azur décide du report au 31 juillet 2023 de la liquidation de la Société Publique Locale AREA PACA ;
- CONSIDERANT** la nécessité de préparer sans délais le transfert de la concession d'aménagement de la ZAC « des quartiers du 15/9 » ;
- CONSIDERANT** l'intérêt général conduisant la Ville à envisager de confier à la société d'économie mixte "Territoires 38" une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de préparer et de mettre en oeuvre le transfert de la concession d'aménagement et l'organisation de la continuité des missions opérationnelles ;
- CONSIDERANT** le coût de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage évalué à 55 524 € HT ;
- CONSIDERANT** la perspective de transfert de la concession d'aménagement à la SPL « ISERE AMENAGEMENT » à compter du 1er septembre 2022 ;
- CONSIDERANT** l'estimation des charges du futur concessionnaire qui devraient être supérieures de 250 000 € aux charges qu'auraient été celles de l'AREA Région SUD sur la période 2022-2026 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la Commission Urbanisme, Développement économique et numérique, réunie le 28/03/2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20220330-2022_03_26-DE
Reçu le 07/04/2022
Publié le 07/04/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De limiter les conséquences pour la Ville de la décision de dissolution de la SPL AREA Région SUD en sollicitant le concours de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 300 000 € afin de financer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage préparant le transfert de la concession et la plus value attendue sur le montant des charges du concessionnaire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

ZAC DES QUARTIERS DU 15/9 DEL 2022.03.30/26

PUBLIÉE LE : **07 AVR. 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

